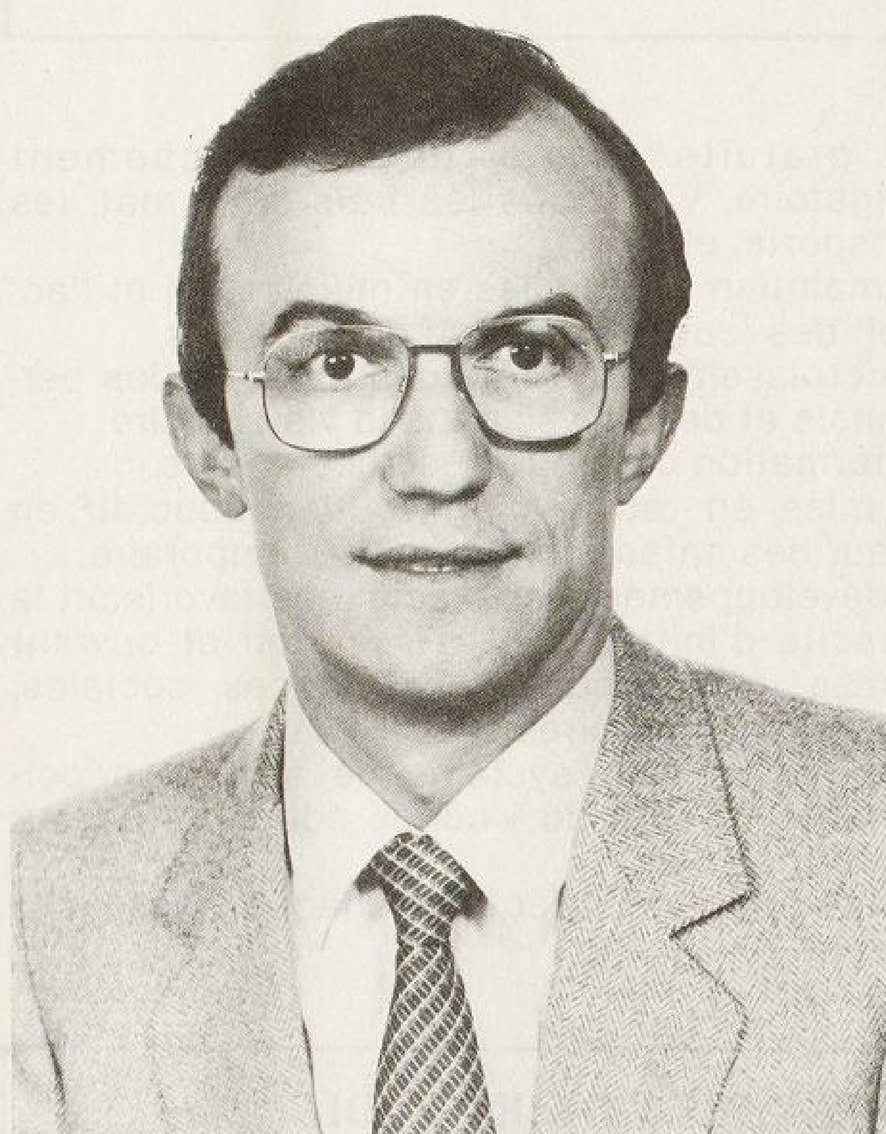
ELECTIONS LEGISLATIVES - 14 JUIN 1981 - 2e CIRCONSCRIPTION DE LA MARNE



François LETZGUS

42 ans
Marié - 3 enfants
Maire adjoint - Conseiller de District
Vice-président du Parc Naturel Régional



CANDIDAT DU PARTI SOCIALISTE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 10 mai, la France s'est donnée un Président de la République socialiste et l'ancienne majorité, stupéfaite, est devenue opposition.

Elle fut immédiatement saisie par la peur du vide, et en l'espace d'une journée, les appareils de l'U.D.F. et du R.P.R., oubliant tout - ou feignant de tout oublier - concluaient un pacte, désignaient depuis Paris leurs candidats et s'engageaient sous cette dénomination qui laisse perplexe les esprits honnêtes « Union pour la nouvelle (sic) majorité ». Décidément, ils ne sont pas à une supercherie près, ces Messieurs, quand ils ont la peur au ventre !

Mais il ne convient pas de s'attarder sur ces jeux stériles de politiciens aux abois. Il s'agit maintenant d'assurer à la France et au Président de la République la majorité dont elle et lui ont besoin.

Il s'agit maintenant d'envoyer à l'Assemblée nationale un député qui fasse confiance à François Mitterrand et qui ait sa confiance.

Il est également nécessaire pour la population que son représentant soit à la fois proche de ses problèmes et du gouvernement qui aura la charge de les résoudre.

Vous savez que je suis le seul candidat qui remplisse ces conditions. Vous n'ignorez pas que je suis aussi le seul candidat capable de battre le député sortant. (Le 26 avril dans votre circonscription, V.G.E. a obtenu 28,93 % des voix, François MITTERRAND 23,87 %, CHIRAC 18,64 % et MARCHAIS 15,99 %). Et cette victoire est nécessaire pour qu'enfin de véritables réformes soient entreprises dans ce pays.

Le 14 juin doit donc confirmer la victoire du 10 mai, qui a été la victoire de l'espoir. Et cet espoir devient, vous le constatez tous les jours, réalité. Nous avons enfin un gouvernement qui tient ses promesses. Les travailleurs les plus défavorisés, les personnes âgées, les familles voient déjà leur situation s'améliorer.

C'est un commencement qui appelle des suites, dans un climat de solidarité, de rigueur et d'unité. Les Français, pour réussir doivent se rassembler autour du Président de la République et déjouer les pièges de ceux qui n'acceptent pas leur défaite et proposent la politique du pire : l'instabilité, qu'ils refusaient pourtant hier.

Pour ma part, avec vous toutes et vous tous, je serai le député de l'Espoir, du Changement et du Rassemblement, pour une France plus libre, plus forte et plus fraternelle.

De toutes mes forces, de toute ma conviction.

F. Letzgus

Avec François LETZGUS la 2e circonscription sera dans la majorité

ACCROÎTRE LES REVENUS DES PLUS DÉFAVORISÉS

— Revaloriser immédiatement de 25 % les allocations familiales.
— Alléger l'impôt direct pour les petits contribuables.
— Supprimer la T.V.A. sur les produits de première nécessité.
— Instituer une impôt sur les grosses fortunes.
— Indexer sur l'évolution du coût de la vie le livret « A » des Caisses d'Epargne.
— Contrôler les prix dans les secteurs où la concurrence n'existe pas.
— Accroître les possibilités d'action des syndicats dans les entreprises.

LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE

— Relancer l'économie, en particulier dans certains secteurs essentiels (électronique, énergie, sidérurgie, transports...).
— Mettre en œuvre un programme de grands travaux publics, de construction de logements sociaux et d'équipements collectifs.
— Créer 150.000 emplois dans les services publics et sociaux (santé, enseignement, postes...) et 60.000 autres au niveau des assocciations et collectivités locales.
— Réduire à 35 heures la durée hebdomadaire du travail par la négociation.
— Développer l'activité de l'artisanat et du petit commerce.
— Généraliser la cinquième semaine de congés payés.

AMÉLIORER LES REVENUS DES PERSONNES ÂGÉES

— Porter immédiatement le minimum vieillesse à 1.700 F par mois, puis à 2.000 F au 1er janvier 1982, pour atteindre 80 % du SMIC et augmenter progressivement les retraites jusqu'à 75 % du salaire.
— Permettre à ceux qui le veulent de demander la pension vieillesse normale à 60 ans pour les hommes, et 55 ans pour les femmes.
— Supprimer la cotisation de sécurité sociale prélevée sur les retraites.
— Porter les pensions de réversion à 60 % de la retraite.
— Création de 20.000 postes d'aides-ménagères. Développement des soins à domicile.
— Garantir les droits des personnes âgées en matière de logement, de santé, de culture et développer leur participation à tous les aspects de la vie sociale.
— Aménager les programmes de télévision sur une chaîne qui leur serait principalement destinée dans la journée.

ASSURER UNE BONNE FORMATION POUR TOUS LES JEUNES

— La gratuité totale de l'enseignement obligatoire, y compris les frais d'internat, les transports, etc.
— Le maintien des écoles en milieu rural et l'accueil des jeunes dès l'âge de deux ans.
— L'accroissement du rôle des parents, des personnels et des élèves dans la vie scolaire.
— La formation continue des enseignants.
— La mise en œuvre d'un soutien éducatif en faveur des enfants en difficulté temporaire.
— Le développement des disciplines favorisant la capacité d'initiative et d'invention et ouvrant l'accès à la « culture » (sciences sociales, philosophie, histoire...).
— La création d'un système de formation permanente, assorti du « congé éducation » pour les adultes.
— La limitation de l'effectif de chaque classe à 25 élèves.

LES FEMMES ET L'EMPLOI

— Donner aux femmes une priorité d'accès à la Formation Professionnelle des adultes et pour tous les métiers qui y sont enseignés.
— Renforcer les sanctions en cas de discrimination à l'embauche.
— Contrôler strictement l'égalité des rémunérations.
— Développer les services collectifs d'aide aux mères de famille qui travaillent (garderies, crèches, aides-ménagères, ramassage scolaire, centres de vacances...)
— Reconnaître le statut de travailleuse aux femmes d'agriculteurs, de commerçants et d'artisans.

DONNER À TOUS UN LOGEMENT DÉCENT

— Lancer un vaste programme de construction de logements sociaux.
— Briser la spéculation sur les terrains à bâtir et accroître les pouvoirs des collectivités locales pour l'utilisation du sol.
— Fixer les conditions d'évolution des loyers et des charges.
— Améliorer les transports en commun.
— Réviser les règles applicables aux logements sociaux (dimensions, qualité de la construction...).

Vu le Candidat



L'ATELIER GRAPHIQUE, REIMS